

centré entre nos mains, était dû, en grande partie, au protectorat que nous exerçons sur les missions religieuses de la Turquie, et qui, de ces missions, s'était étendu à toutes les populations catholiques de l'empire ottoman.

" Si, dans la Méditerranée, l'influence française est si grande, dira-t-on que c'est un effet de l'excellente politique qui s'est si glorieusement manifestée dans les affaires d'Eglise ? Dira-t-on que c'est un produit laïque quelconque ? Nous n'avons rien épargné pour ruiner notre prestige dans l'Orient méditerranéen ; notre diplomatie y a commis les fautes les plus graves, notre commerce s'y est laissé dépasser par d'autres. Et pourtant nous y sommes toujours regardés comme la grande nation européenne. Pourquoi ? *sinon parce que des moines et des Congrégations continuent à y prendre ces enfants en bas âge pour leur apprendre à murmurer le nom de la France et celui de Dieu* (1). "

Citons enfin les paroles d'un député radical :

" Je parle à la tribune française, disait M. de Douville-Maillefeu. Je n'ai qu'un intérêt : celui de ma patrie, de ma France, de la propagation de la langue française . . . Or, je tiens à déclarer que partout en Orient, quelque soit l'Ordre auquel appartiennent les religieux congréganistes des deux sexes, quelle que soit la robe qu'ils portent, tous montrent—j'en ai eu la preuve—un dévouement absolu pour le nom français.

" Je dois dire non-seulement la vérité, mais toute la vérité. *Je rends hommage au rôle français, disons le mot, des Congrégations catholiques en Syrie et en Palestine . . .* (2) "

Mais, à notre époque, ces voix ne paraîtraient peut-être pas assez républicaines, Gambetta serait peut-être aujourd'hui considéré comme réactionnaire, et Paul Bert traité de clérical ! N'avons-nous pas vu mêler aux débats, par M. le procureur de la République, Rochefort, directeur de l'*Intransigeant* !

Permettez-moi donc une autre citation : elle est de date récente :

" Qu'on le regrette ou qu'on s'en félicite, telle est la force de l'histoire, tel est le prestige de la tradition, que c'est vers la France encore que se tournent, en Orient, les populations qui appartiennent à la foi catholique ; que c'est de la France toujours qu'elles attendent une protection consacrée par les siècles, et on les a vues, on les voyait ces jours derniers affirmer leur sen-

(1) *Revue des Deux Mondes. La France et le Protectorat catholique en Orient*, par GABRIEL CHARMES, 15 février 1883.

(2) *Chambre des députés, séance du 6 novembre 1890.*